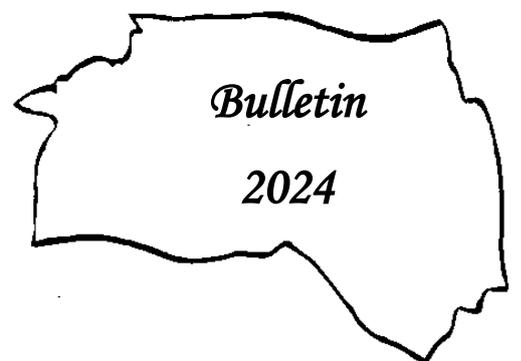




LA COMMUNE DE SAINT MICHEL DE LA ROË



*Le Maire et le Conseil
Municipal vous souhaitent
une Bonne et Heureuse
Année 2024*



Bulletin

2024

Sommaire



Editorial

page 3



L'Elue de la Mayenne

page 4



La commune

pages 5 - 19



Parole aux Associations

pages 20 - 24



Intercommunalité

pages 25 - 45



Rétrospective

page 46

Editorial

Mesdames, Messieurs

Comme tous les ans, je viens vous souhaiter une bonne santé, qu'elle soit pleine de joie et de projets pour 2024.

Les années se suivent toujours avec autant de guerre dans le monde avec des prix qui augmentent sans cesse et un pouvoir d'achat qui diminue. Malgré tout ça nous arrivons encore à vivre sereinement. Dans un confort que nous avons aménagé tous ensemble, peut-être qu'il coûte, mais nous aurions du mal à nous en séparer.

Le Pays de Craon reste un territoire paisible, avec un service de santé, des commerces et des services publics proches de nous.

En 2023, nous n'avons pas réalisé tous les projets que j'avais énuméré en début d'année, mais cependant beaucoup de travaux ont été réalisés. Le remplacement de la porte de la Mairie, l'agrandissement du préau au niveau du terrain de sport, la rénovation du mur de soutènement du jardin de l'école, les marches à côté de l'église avec les bénévoles de la journée citoyenne, la finition de la fontaine de la Bégaudière, la mise en place des caméras au niveau du foyer rural, les jardinières, la fresque au niveau de l'espace couvert du cimetière et les gouttières de l'église.

Les projets pour 2024 sont déjà sur les rails, la création d'un nouvel appartement au niveau de l'école, les gouttières de l'école et de la Mairie, les peintures des façades de la Mairie, de la maison et du foyer rural sont signés, et d'autres projets sont en réflexion bien entendu.

Je remercie toutes les associations qui œuvrent pour garder un dynamisme sur notre commune. Je remercie tous ces bénévoles et surtout en cette fin d'année avec toutes ces lumières qui ont été installés dans le bourg, grâce à vous, bon nombre de gens vous félicitent. C'est une image du dynamisme de notre commune. Continuons ainsi avec tous ceux qui ont envie de nous accompagner, faites-le nous savoir. Merci encore.

En 2023, nous avons accueilli trois nouveaux foyers, dont deux jeunes agriculteurs, ce qui n'est pas forcément courant.

Le conseil et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année et ainsi qu'une bonne santé à vous et à vos familles.

Pierrick Gilles



Elue de la Mayenne

Fermer le chapitre de 2023 pour ouvrir celui de 2024...

Les années se succèdent et les crises se suivent, se cumulent et affectent tous nos repères.

Nous sommes sortis de la crise sanitaire avec des traumatismes que nous devons encore surmonter. La résilience dont chacun a fait preuve pendant ces mois si particuliers laisse des traces dans nos comportements. Nous observons des réactions très diverses : individualisme renforcé, violence exacerbée, santé mentale dégradée. Loin d'être relégué au rang des mauvais souvenirs, le Covid continue d'agir comme un poison lent sur la société.



Une crise en chasse une autre...

La reprise rapide de l'économie française en 2022 a malheureusement été bouleversée par la guerre en Ukraine. Si l'Union européenne a su réagir rapidement, il n'en demeure pas moins que les conséquences sur les prix des matières premières et de l'énergie ont été fortes sur le budget des ménages.

Selon les données communiquées en octobre dernier par l'Insee, l'inflation a cependant nettement ralenti en France pendant le mois d'Octobre 2023, à 4 % sur un an après 4,9 % au mois de septembre. Cette baisse de l'inflation serait due, toujours selon l'Institut de la statistique, au ralentissement sur un an des prix de l'énergie, de l'alimentation et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés. Nous sommes donc en train de sortir de cette crise inflationniste qui asphyxie le pouvoir d'achat des Français.

Néanmoins, les risques d'extension du conflit au Proche-Orient pourraient enflammer les prix des matières premières et de l'énergie.

En effet, alors que la guerre entre l'Ukraine et la Russie perdure, nous avons désormais les yeux rivés sur le conflit israélo-palestinien. La violence inouïe des attaques meurtrières nous rappelle les heures sombres de notre Histoire.

Alors que la communauté internationale tente de désamorcer la crise géopolitique, la notion de restauration de l'unité nationale doit être notre unique boussole. C'est la cohésion même de la Nation qui est en jeu et qui rappelle que les lois de la République nous rassemblent dans un destin commun.

Liberté, égalité, fraternité, ce socle de valeurs fait la fierté de notre pays, nous unit et nous oblige.

Réélue en septembre dernier, je mesure la confiance que m'ont accordée les grands électeurs pour poursuivre mon engagement au service de notre pays et de notre territoire. Je les en remercie sincèrement. Consciente des enjeux auxquels nous devons faire face collectivement, je serai toujours attentive à donner du sens à l'action, de la force à la décision, de la bienveillance à l'écoute.

Oui, l'actualité est anxiogène, mais regardons aussi ce qui est positif dans ce monde, regardons du côté des femmes et des hommes qui se mobilisent pour des causes justes et inspirantes. « L'Homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle ». Antoine de Saint-Exupéry montre l'importance de l'action dans Terre des Hommes et nous invite à construire ensemble un monde meilleur.

À toutes et tous, je souhaite une belle année 2024, pleine d'espérance !

Mairie

4 rue Notre Dame de la Salette

☎ : 02 43 06 50 23

Mail : mairie.stmicheldelaroe@orange.fr

Site : www.saintmicheldelaroe.fr



Joëlle Louin vous accueille :

- ☞ Mardi de 9h à 12h
- ☞ Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

Michel Pointeau, employé communal présent
les lundis, jeudis et vendredis



Votre maire vous reçoit sur rendez-vous au 06 33 06 62 27

En cas d'absence, les adjointes :

Nathalie Bédier au 06 78 25 84 00, Laurence Daguin au 06 80 53 66 20

Recensement militaire :

Vous devez vous recenser dès **vos 16 ans** à la mairie de votre commune. Se munir du livret de famille.

Une attestation de recensement vous sera remise.



Les échos du Conseil

Notre Conseil municipal se réunit en principe le 1^{er} jeudi de chaque mois. Vous trouverez ici les principales délibérations. Elles sont consultables en Mairie et les compte-rendu des réunions sont sur le site de la commune.

Séance du 2 Mars 2023

Subventions communales 2023 : Le Maire a présenté les demandes des associations communales (accompagnées des bilans annuels). Le conseil a décidé de reconduire le montant de 120 € pour chaque association.

Frais de scolarité école publique et école privée de St Aignan : Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune doit participer, dans le cadre du RPIC et pour les élèves de la commune fréquentant l'école publique et l'école privée de St Aignan sur Roë, à la hauteur de 431 € pour un élève de primaire et 1 472 € pour un élève de maternelle pour l'année scolaire 2022/2023.

Pour l'école publique : 5 maternelles x 1472 € et 5 primaires x 431 € pour un montant de 9 515 € pour 10 élèves.

Pour l'école privée : 1 primaire x 431 €. Le conseil décide d'inscrire la somme au budget primitif 2023 d'un montant 9 946 €.

Séance du 6 Avril 2023

Vote des taux d'impôts directs locaux 2023 : Pas d'augmentation pour 2023, pour mémoire :

* Taxe foncière sur le bâti : 38.88 %

* Taxe foncière sur le non bâti : 39.27 %

* Taxe d'habitation : 14.08 % pour des résidences secondaires et logements vacants.

Vote du budget 2023 : Fonctionnement : 395 733.01 € Investissement : 298 812.73 €

Séance du 4 Mai 2023

Nomination régisseur bar communal : Mr le Maire explique au conseil municipal que suite à la visite d'un agent de la DGFIP au sujet du Bar communal, il nous a informé que Mme Bédier Nathalie ne pouvait plus être régisseuse car elle est adjointe au Maire. Il faut donc nommer un nouveau régisseur et qui se soit une personne extérieure au conseil. Mr le Maire propose Mr Alain Cerisier. Le conseil a accepté la proposition.

Réfection de façades de divers bâtiments publics : Mr le Maire explique au conseil que certaines façades des bâtiments publics (mairie, logement, foyer rural et école) sont bonnes à rénover. Il a été demandé à deux entreprises, l'entreprise Paillard déco et Air de peintures. Le conseil décide de retenir l'entreprise Air des peintures pour la somme de 22 504 €.

Changement de gouttières sur les bâtiments publics : Mr le Maire explique que certaines gouttières des bâtiments publics sont à changer. Il a été demandé à trois entreprises, l'entreprise Boishus, Zac Couverture et Touzé couvert. Le conseil décide de retenir l'entreprise Boihus pour les travaux sur la Mairie et l'ancienne école pour un montant de 6 181 € et l'entreprise Zac couverture pour les travaux de l'église pour un montant de 11 955 €.

Opération argent de poche : Mr le Maire propose de reconduire l'opération argent de poche pour la période de juillet et Août. Le conseil accepte et autorise le Maire à régler les jeunes concernés à hauteur de 5 € de l'heure.

Séance du 6 Juillet 2023

Destruction de nid de frelons asiatiques : Mr le Maire fait un rappel concernant des nids de frelons asiatiques, la mairie participe à la hauteur de 50 % de la facture d'un particulier faisant détruire un nid de frelons par un professionnel, sur la présentation de la facture.

Pose de caméras sur bâtiments publics : Mr le Maire donne lecture d'un devis pour la mise en place de 3 caméras sur les bâtiments publics pour les extérieurs. Le montant de ce devis est de 2 273 €. Le conseil autorise le Maire de signer le devis.

Séance du 5 Octobre 2023

Développement éolien terrestre sur le Pays de Craon : Mr le Maire présente la cartographie pour le développement éolien terrestre sur le pays de Craon. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet donc un avis défavorable au projet de développement éolien terrestre sur notre commune de St Michel de la Roë, commune du Pays de Craon.

Séance du 2 Novembre 2023

Tarifs de location rural : Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location du Foyer rural ainsi que celui du chauffage. Après avoir délibéré, le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs.

Tarifs de location des chaises Pvc et du Barnum : Le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location des chaises et barnum. Après avoir délibéré, le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs.

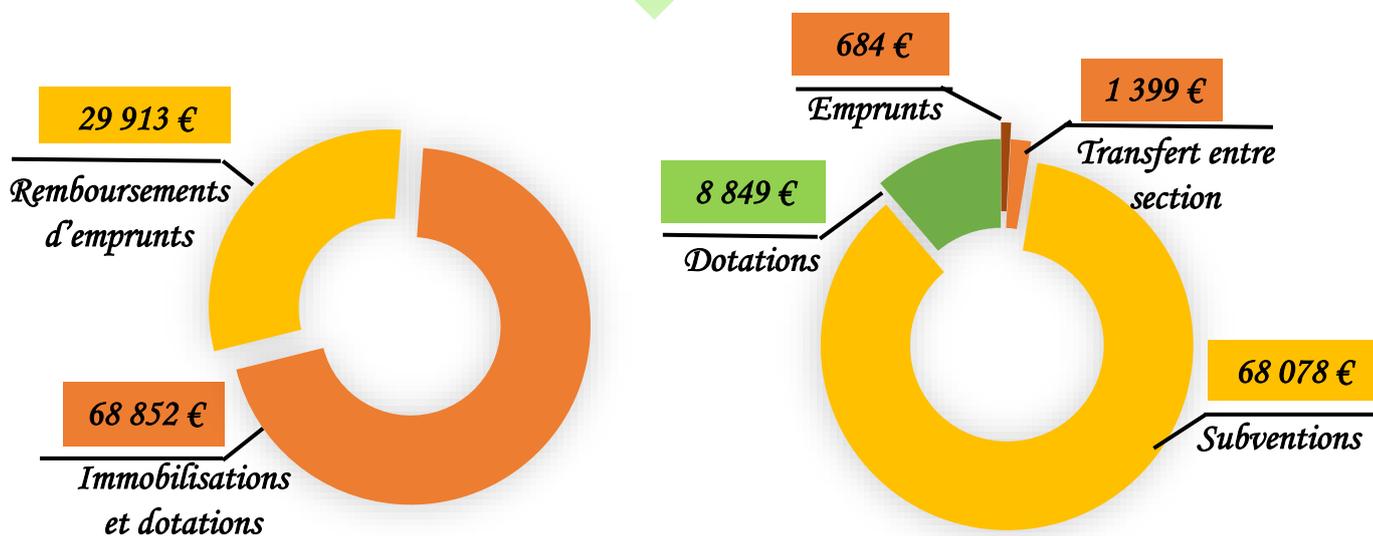
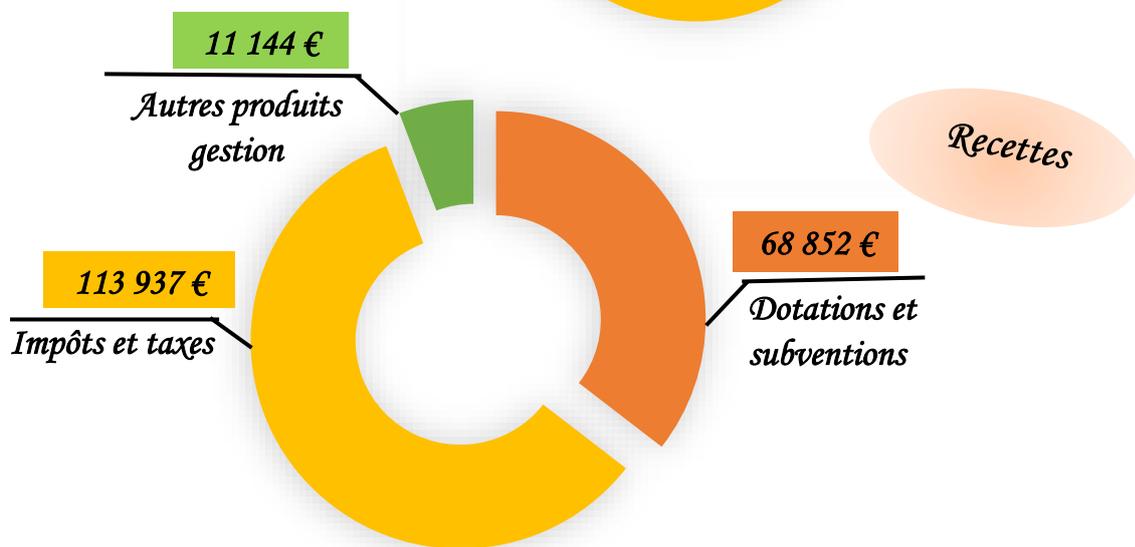
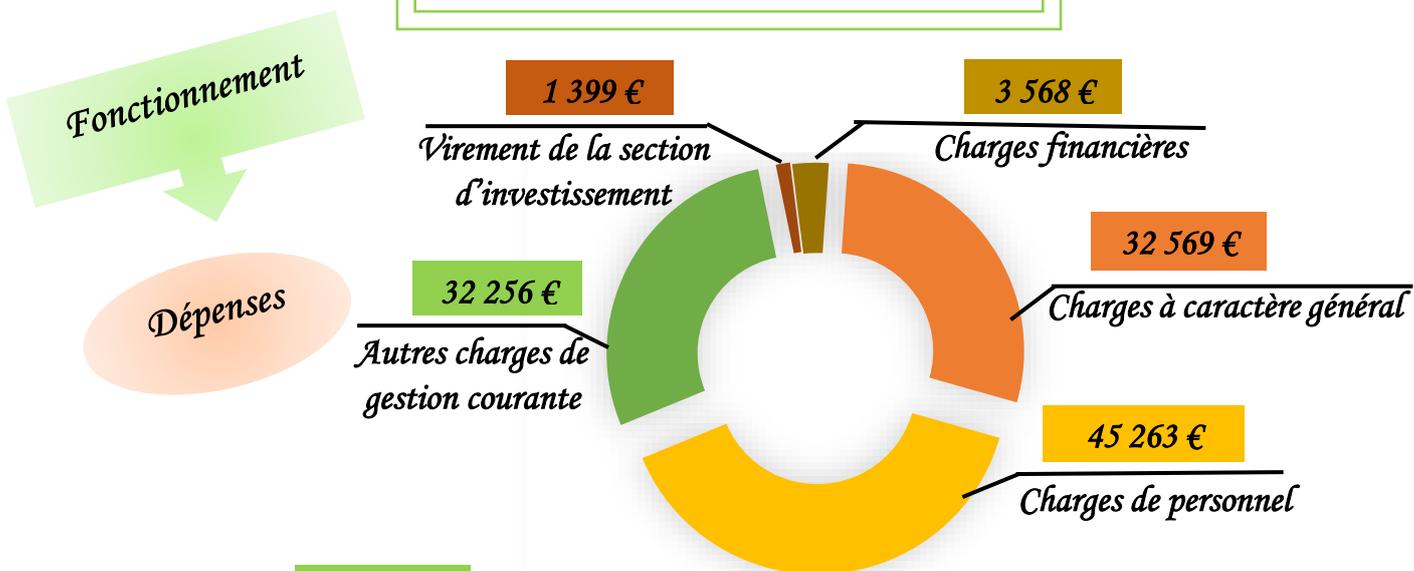
Tarif de location du préau terrain communal : Le Maire expose au Conseil Municipal que l'été arrive que le terrain de communal soit demandé pour les fêtes de famille et que le préau est utilisé. Il propose de fixer un tarif de location au préau. Après en avoir délibéré, le conseil décide de fixer un tarif de 100 € et une caution de 500 € de location du préau. Une attestation d'assurance de responsabilité civile sera demandée à la réservation.

Séance du 7 Décembre 2023

Désignation référent sport (terre de jeux 2024) : Le Maire explique au conseil municipal, qui faut désigner un référent sport pour participer au déroulement Terre de jeux 2024, qui se déroulera le samedi 15 Juin. Mr Leblanc Julien a été désigné comme référent.

Ogec Sacré Cœur : Le Maire informe le conseil municipal que la commune doit participer financièrement pour les élèves de la commune fréquentant l'école privée de St Aignan sur Roë, à la hauteur de 431 € pour un élève de primaire et 1 472 € pour un élève de maternelle pour l'année scolaire 2023/2024. Après avoir délibéré, le conseil accepte les frais de scolarités pour 3 élèves à 431 € pour un montant 1 293 €.

Le Budget



Les habitants

Etat civil

Naissances

Cofinne Favrot,

Darius Noubissi Sobeune,

Romy Viel,

24 Mars 2023

14 Juillet 2023

5 Août 2023



Mariage

Gaëlle Torrom

Pascal Lambert,

27 Mai 2023

Décès



Mr Vaucher Jean Pierre,

4 Juin 2023

Les nouveaux venus dans la commune

*Mr et Mme Bourguilleau Yohann,
110 route de l'église « la Bergasserie »*

*Mr Delanoe Benjamin et Melle Martin Maëva
151 chemin de la Métairie*

*Mr Houdin Maxence,
650 chemin Haut Forêt*



Tarifs communaux

Le Foyer rural

La commune met à la location la salle du Foyer Rural d'une capacité de 70 couverts assis et d'environ une centaine de personnes pour une réunion.

Également en location un Barnum et des chaises (réservés aux habitants de la commune et sous conditions aux locataires de la Salle du Foyer).

Gratuité pour les associations de la commune.



A compter du 1^{er} Janvier 2024, les tarifs restent inchangés.

	Habitants de la commune	Hors commune	Chauffage	Cauton / Arrhes
Salle du Foyer Rural				
Vin d'honneur	30 €	45 €	20 €	
Week end	150 €	230 €	50 €	500 €
St Sylvestre	300 €	350 €	Inclus	
Barnum	25 € / jour	/	/	300 €
Chaises	0.25 €	/	/	200 €
Nouveauté				
Préau (terrain communal)	100 €	/	/	500 €

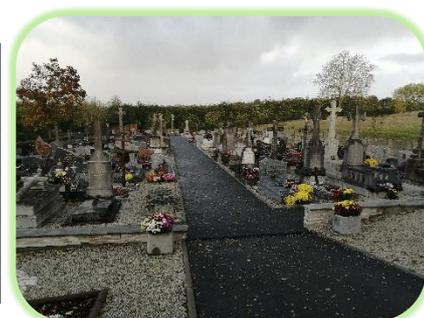
La caution et l'attestation d'assurance « responsabilité civile » seront demandées dès la réservation de la salle, barnum, chaises et le préau.

Une facturation sera également effectuée lorsque le parquet nécessitera un nettoyage supplémentaire au tarif horaire de 26 €

Les chaises et le barnum sont réservés pour les habitants résidants la commune.

Le Cimetière

	Concession ou renouvellement	Cavurnes	
		Bâti et concession	Renouvellement
15 ans	40 €	302 € + 40 €	40 €
30 ans	80 €	302 € + 80 €	80 €
Dispersion des cendres : service gratuit soumis à réglementation			



La petite enfance



Isabelle Cerisier

123 route de la Rouauderie

☎ 02.43.06.78.73 – 06.04.06.06.32

2 assistantes maternelles sur la commune

Patricia Tureau

455 chemin de la Tropinière « la basse fuselière »

☎ 02.43.06.63.01 – 06.03.61.06.49



Dans les communes voisines :

Une crèche parentale à Congrier, 3 rue des sports, ☎ 02 43 07 56 38

Une M.A.M à Ballots, Les Petits Ballotins 17 rue Nationale, ☎ 02 43 07 11 37

Une M.A.M à Brains sur les Marches, Les petits Brennois, 9 rue d'Anjou, ☎ 06 28 29 28 17

Une micro-crèche à St Aignan sur Roë, les P'tits Hé-roë, 15 rue de la libération, ☎ 07 76 98 73 44

Administrations et services sociaux

St Aignan sur Roë



Infirmière libérale
02.43.06.93.22



Assistante Sociale
Mme Toutain
Sur rendez-vous
02.43.09.17.80

Bureau de poste
Saint Aignan sur Roë

6 rue Pierre Boisramé

Du lundi au vendredi 14 h à 16 h 30

Samedi 11 h à 12 h 30 (1 samedi sur 2)

Levée du courrier à 15h30



LA POSTE

Agence postale

La Roë :

5 rue des chanoines

Du lundi au vendredi 9h à 11h

Samedi matin 10h 30 à 11 h 30

Château Gontier



Sous – Préfecture

4 chemin de la petite Lande

Horaires : 8h30-12h30

ou rendez-vous 02.43.54.54.54



Trésor public
Heures d'ouverture
8h 45– 12h
et
13h30 – 16h15

L'activité économique

Différentes activités et compétences professionnelles se développent sur notre commune :
alimentation, artisanat, vente, immobilier, professions libérales.

Alimentaires...



Cidre et jus de pomme
Franck Poirier
1063 Route de l'église
« la Gourronnière »
Vente sur place
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 06 22 54 83 26



Sylvain et Anthony Sabin
232 Chemin de la Bigottière
Tél : 02 43 06 62 51
patansylfreres@orange.fr
Vente des œufs BIO et
rillettes de poules

Guénaël et Roselyne Hervé
150 chemin des Orgeries
Vente sur place et
sur les marchés
huiles et farines
Tél : 06 24 76 22 84
06 10 11 79 52



Catherine et Pierrick Gilles
565 Route de l'église
« le Cormier »
Vente de lait cru et
huiles de tournesol
Tél : 06 12 65 70 87



Artisans...



Garage agricole
10 rue Notre Dame
de la Salette
Tél : 02 43 06 63 73



Médical...

Élodie Hervé – Cheminant
264 chemin de la Hayère
Cabinet de Somatopathie
Tél : 06.50.88.89.02

Nicolas Chatelais
71 chemin de la prinerie
Plombier, chauffagiste,
électricien
Dépannage, vente, installation
Tél : 06 49 36 30 35



Immobilier...



SAFTI

Emmanuel et Clarisse Gadbin
06.36.49.76.81
Conseillers en immobilier



Société ONORM DTME
92 Chemin de l'Oublairie
« l'Orgerie »
Démolition, terrassement,
maçonnerie, enrobés
Tél : 02 43 07 73 39

Bon à savoir....

Les ordures ménagères

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	
1 L	Férié	1 J	1 V	1 L	Férié	1 M	Férié	1 S	1 D	1 M	Férié	1 D	1 M	Férié	1 S
2 M	2 V	5	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	
3 M	3 S	3 D	3 M	14	3 V	18	3 L	3 M	27	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	
4 J	1	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	6	
6 S	6 M	6 M	10	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	
7 D	7 M	6	7 J	7 D	7 M	19	7 V	7 D	7 M	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	
8 L	8 J	8 V	8 V	8 L	8 M	Férié	8 S	8 L	8 J	8 D	8 V	8 D	8 M	8 S	
9 M	9 V	9 S	9 M	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	
10 M	2	10 S	10 D	10 M	15	10 V	10 L	10 M	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	
11 J	11 D	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	Férié	11 S	11 M	
12 V	12 L	12 M	12 V	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	
13 S	13 M	13 M	11	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 J	13 V	
14 D	14 M	7	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	Férié	14 M	14 S	14 L	14 S	14 M	14 V	
15 L	15 J	15 V	15 V	15 L	15 S	15 S	15 L	15 J	Férié	15 D	15 M	15 V	15 D	15 S	
16 M	16 V	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	
17 M	3	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	
18 J	18 D	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	
19 V	19 L	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	
20 S	20 M	20 M	12	20 S	20 L	Férié	20 J	20 S	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	
21 D	21 M	21 J	8	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 J	21 S	21 M	21 V	
22 L	22 J	22 V	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	
23 M	23 V	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	
24 M	4	24 S	24 D	24 M	17	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	
25 J	25 D	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	
26 V	26 L	26 M	26 V	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	
27 S	27 M	9	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 J	27 J	
28 D	28 M	28 J	13	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	
29 L	29 J	29 V	29 L	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 M	
30 M	5	30 S	30 S	30 M	18	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	5	
31 M		31 D		31 V	30 D	31 M	31 M	31 S		31 J		31 M	31 V		

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'An, de Pâques et de Noël.
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés.
- Horaires de collecte : entre 5h et 21h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir.
- Positionner la poignée de vos bacs vers la route et les regrouper avec ceux des voisins
- *Lors d'une semaine avec jour férié, la collecte de votre bac est reportée au lendemain de votre jour de collecte habituel (du lundi au samedi).



Ordures Ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)



Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal et cartonnnettes

Elles sont ramassées le lundi sauf jours fériés, un petit tableau récapitulatif pour notre commune.

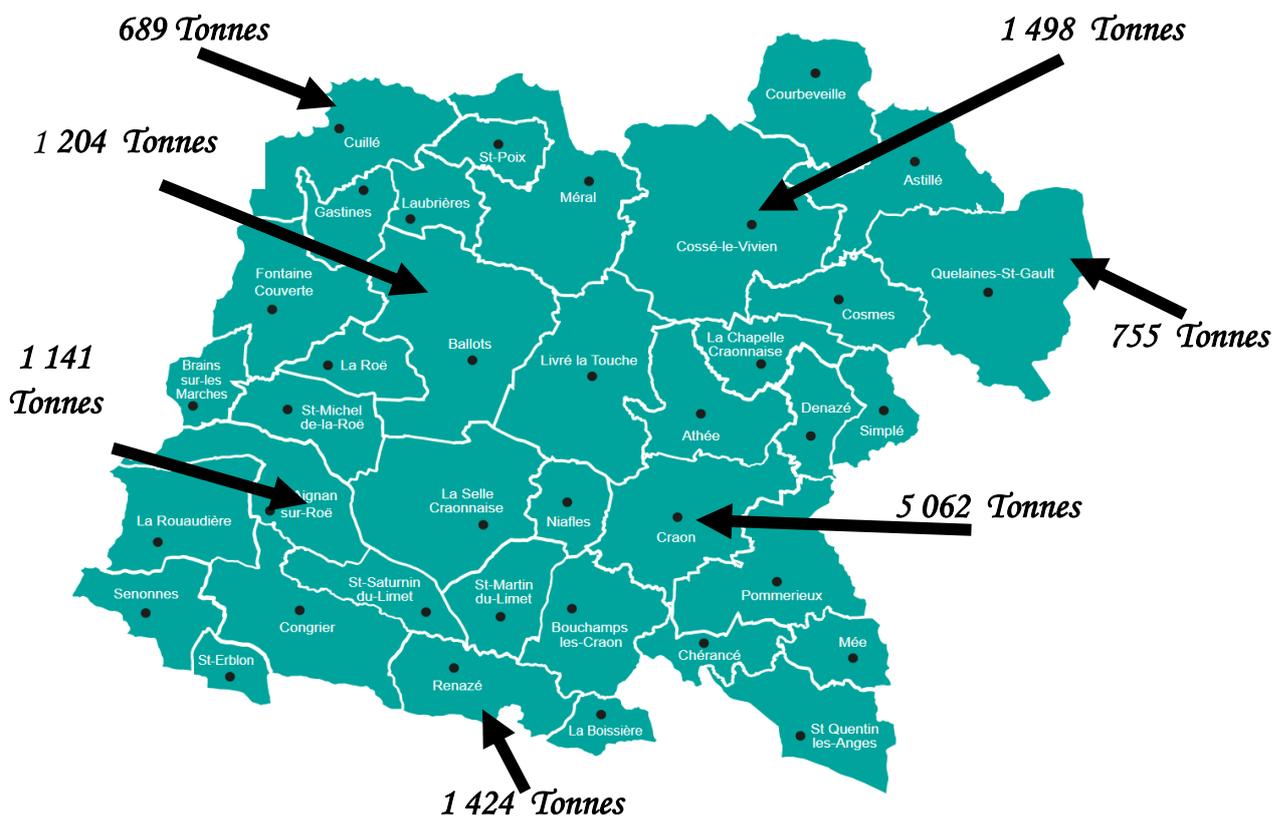
Horaires de déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Ballots ZA route de Craon 02 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
Cossé le Vivien ZA des Platanes 07 88 58 87 60	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Craon Chemin des Carteries 07 88 57 50 92	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Renazé Chemin de la Malvalière 06 74 91 01 74			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
St Aignan s/Roë ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30-17h00

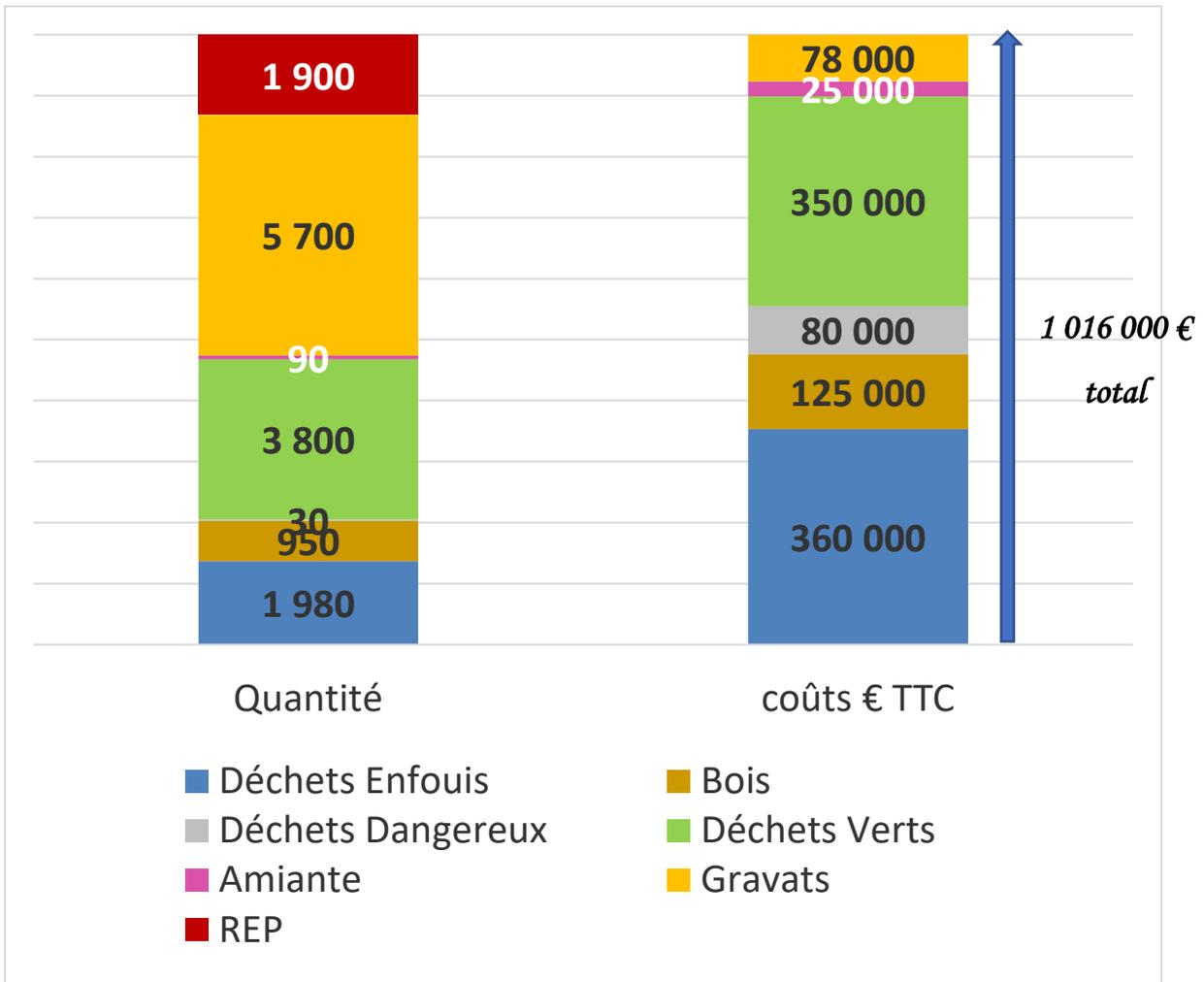
Ordures ménagères

Etat des lieux 2023

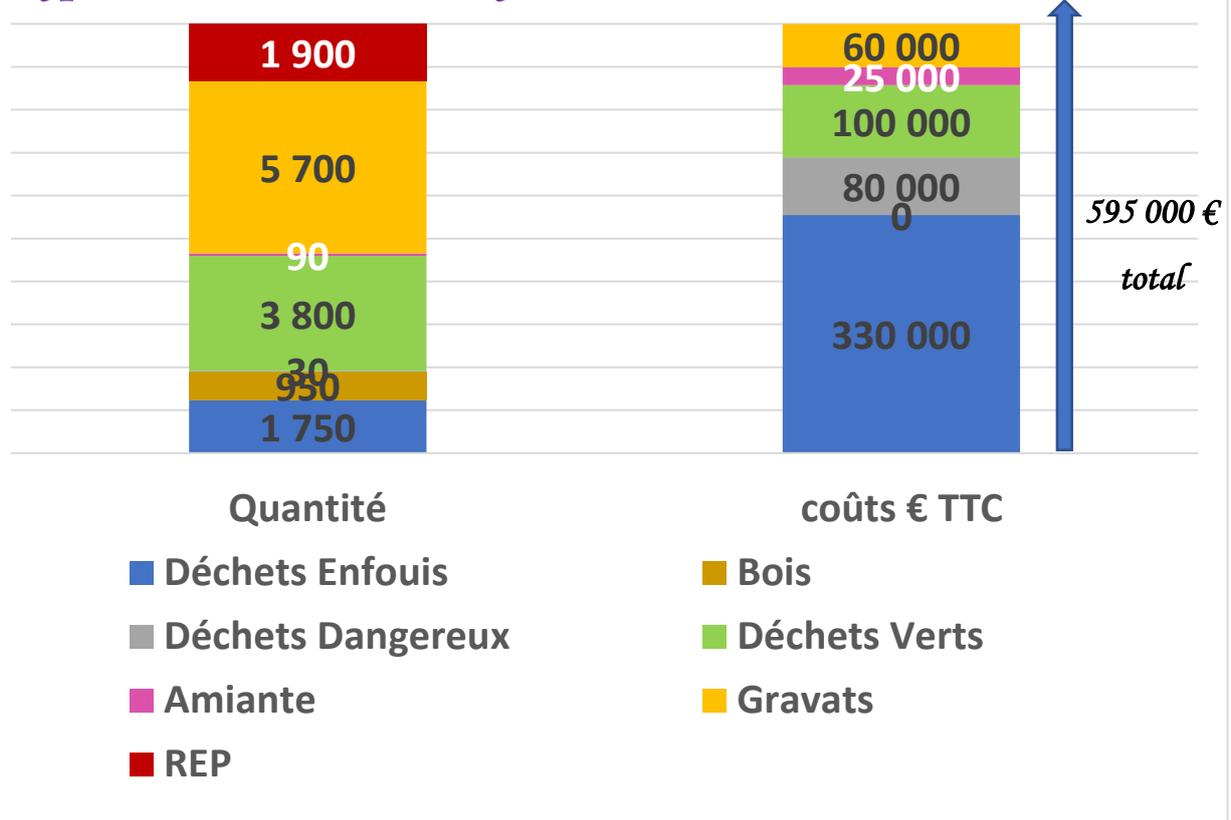
	Ordures ménagères	Collecte sélective - Emballage	Collecte sélective - verre / papiers	Déchetteries	TOTAL
Tonnage	3 100 T	1 000 T	1 900 T	13 000 T	19 000 T
Pré collecte Coût collecte/ tri /traitement /TGAP	850 000 €	840 000 €	150 000 €	1 016 000 €	2 856 000 €
Charges de personnels	50 000 €	66 000 €	50 000 €	323 000 €	489 000 €
Autres charges dont fluides, amortissements...	82 000 €	82 000 €	82 000 €	135 000 €	381 000 €
TOTAL des dépenses	982 000 €	988 000 €	282 000 €	1 474 000 €	3 726 000 €
Soutiens / ventes perçus sur les emballages triés		-510 000 €	-80 000 €	-150 000 €	-740 000 €
Autres recettes dont subv, loyer IEL, quai...	-46 250 €	-31 250 €	-31 250 €	-46 250 €	-155 000 €
Redevance spéciale	-530 000 €			-10 000 €	-540 000 €
TOTAL des recettes hors TEOM	-576 250 €	-541 250 €	-111 250 €	-206 250 €	-1 435 000 €
Reste à charge	405 750 €	446 750 €	170 750 €	1 267 750 €	2 291 000 €



Comparaison coûts / tonnages 2023 - Déchetteries



Hypothèse : baisse déchets enfouis -10%, relocalisation déchets verts



Impact sur le budget

FONCTIONNEMENT	2023	2024	2025	2026
Dépenses	3 726 139	4 561 325	4 703 696	4 817 777
<i>Dont Prestations de Services</i>	2 739 554	3 305 000	3 371 100	3 438 522
<i>Dont Locations Extérieures</i>	141 200	144 024	146 904	149 843
<i>Dont Charges de Personnel *</i>	491 400	573 501	592 138	621 010
Recettes	3 987 334	4 158 178	4 189 471	4 208 389
<i>Dont Redevance Spéciale</i>	539 867	550 664	561 677	572 911
<i>Dont Ventes de matières</i>	201 980	250 000	250 000	250 000
<i>Dont TEOM</i>	2 552 338	2 649 327	2 720 594	2 793 778
Fonctionnement - Résultat de l'exercice	261 195	- 403 147	- 514 225	- 609 389

Simulation augmentation taxe 1%

Hypothèse	Base	7,10%	3,80%	2,69%	2,69%
	Taux	14,50%	15,50%	16,50%	17,50%
FONCTIONNEMENT		2023	2024	2025	2026
Dépenses		3 726 139	4 561 325	4 703 696	4 817 777
<i>Dont Prestations de Services</i>		2 739 554	3 305 000	3 371 100	3 438 522
<i>Dont Locations Extérieures</i>		141 200	144 024	146 904	149 843
<i>Dont Charges de Personnel</i>		491 400	573 501	592 138	621 010
Recettes		3 987 334	4 338 406	4 562 009	4 783 454
<i>Dont Redevance Spéciale</i>		539 867	550 664	561 677	572 911
<i>Dont Ventes de matières</i>		201 980	250 000	250 000	250 000
<i>Dont TEOM</i>		2 552 338	2 829 555	3 093 132	3 368 843
Fonctionnement - Résultat de l'exercice		261 195	- 222 919	- 141 687	- 34 324

Ou nous continuons à mieux trier pour éviter cette augmentation.

La part importante du coût en déchetterie sont :

☞ *sur les déchets verts et sur la benne enfouis*



Argent de poche

Jeanne, Maëlys et Matthieu, trois jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé à l'argent de poche sur la période Juillet et Août.

Ils ont réalisé différents travaux : ponçage et peinture des portes et fenêtres de la salle association, peinture des dents de requins dans le bourg et entretien des parterres et du cimetière.

Le temps de travail et la rémunération restent identiques : 3 heures par jour pour 15 €.



*Merci aux jeunes
pour leur
investissement*

Matinée citoyenne

La matinée citoyenne s'est déroulée le samedi 17 Juin

*Clôture au
terrain
des sports*



*Nettoyage et
rangement de la
salle association*



*Pose d'un évier dans
le local association*



*Préparation dallage
de béton du préau*



*Pose du Christ
au calvaire*

Commission travaux

☞ *Agrandissement du préau*



L'entreprise Viel a réalisé l'agrandissement ainsi que le bardage pour stocker le matériel des associations. La dalle de béton a été effectuée par la municipalité et des bénévoles.

☞ *Mur d'enceinte de l'école*



*Jointement des pierres
réalisé par l'entreprise
JG maçonnerie*



☞ *Marche de l'église*

*Réalisation des marches de
l'église par les agents
communaux Michel et
Damien.*



La Commune

☞ *Les abords de la fontaine*



Nettoyage autour de la fontaine



☞ *Porte d'entrée de la Mairie*



Changement de la porte de la Mairie



☞ *Gouttières à l'église*



Rénovation des gouttières de l'église

☞ *Installation des caméras*



Des caméras sont installées dans le bourg

☞ *Jardinières de fleurs*



Les 7 jardinières en bois ont été remplacées par des jardinières fabriquées avec le recyclage de 8 200 bouteilles plastiques pour chaque jardinière.

☞ *Espace couvert au cimetière*



Fresques mis à l'espace couvert du cimetière de chaque côté



G.D.O.N

Période 2022 – 2023

Le prélèvement de renards reste toujours important. Malgré l'épidémie de gale, certains animaux sont en parfaite santé.

La fouine très difficile à piéger prend aussi de l'ampleur.

Ont été prélevés sur la commune ?



68 ragondins



27 renards



62 rats commensaux



46 corneilles



2 fouines



4 rats musqués

2 nids de frelons asiatiques



*Le président,
Christian Cadot
☎ 06 76 18 01 62*

Généralions Mouvement

L'année 2023 de Génération Mouvements à Saint Michel...

Toujours un petit nombre de membres, nous avons deux personnes qui ont quittés la commune, mais des adhésions se profilent.

Le bureau reste inchangé : Maryse Beyer, présidente, Catherine Déjardin, vice-présidente et Maryvonne Hocdé, trésorière.

Les dates marquantes de 2023 :

- Le 11 mars : Pot au feu, 73 participants toujours dans une bonne ambiance
- Le 6 mai, après-midi jeux animée par la Com-Com
- Le 30 août, pique-nique à la Rincerie
- Le 25 novembre, Karaoqué

Les réunions du club se font toujours suivant le calendrier ComCom, soit à Saint Michel, salle du Foyer, les jeudis « jaunes » et à la salle de la Basse-cour à La Roë les jeudis « marrons ».

Nous restons toujours partants pour des idées et des activités qui permettent aux habitants de la commune de se retrouver dans une ambiance décontractée et à « petit budget ». Mais nous ne pourrions pas réussir sans l'implication des membres du club qui mettent leur temps et leur énergie pour préparer nos diverses manifestations. Merci à eux. Notre récompense est la participation des habitants.

Nous sommes toujours prêts à accueillir ceux qui voudrons nous rejoindre.

Nous remercions le Maire et le Conseil municipal pour la subvention accordée.

Rendez-vous pour :

- ☞ Le samedi 27 janvier, 10 h 30 au Foyer pour l'Assemblée générale
- ☞ Le samedi 9 Mars, le « Pot au feu » au foyer

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024

Pot au feu



L'équipe du Pot au feu



Le Karaoqué



Comité des Fêtes

L'année 2023 aura connu son assemblée générale le 15 Juin avec l'arrivée de nouvelles têtes dans un bureau qui se compose dorénavant comme suit :

- ✪ **Président** : Patrick Bédier
- ✪ **Vice-Président** : Emmanuel Gadbin
- ✪ **Trésorière** : Tiphaine Bodier
- ✪ **Secrétaire** : Ophélie Lancelot
- ✪ **Membres** : Laurence et Loïc Daguin,
Pierrick Gilles, Philippe Hamon, Bruno et
Marie Lou Marchand, Michel Pointeau et Gérard et Sylvie Renoncé.



Les animations écoulées sur cette année furent le :

- ✪ 7 Janvier : démontage des illuminations
- ✪ 1^{er} Avril : pêche à la truite (25 pêcheurs)
- ✪ 1^{er} Juillet : soirée grillade qui a rassemblé plus de 230 personnes et une ambiance qui se dément plus.
- ✪ 2 Décembre : montage des illuminations. Nous avons dû cette année changer beaucoup de guirlandes et de décors qui ne fonctionnaient plus. Je tenais à remercier la commune qui a financé cet investissement, et l'ensemble des personnes qui ont œuvré au montage.



Dates à retenir pour 2024 :

- ✪ 6 Janvier : démontage des illuminations
- ✪ 6 Avril : ouverture de la pêche
- ✪ 6 Juillet : soirée grillade
- ✪ 6 Décembre : montage des illuminations



Nous remercions Mr Le Maire et le conseil Municipal pour le renouvellement de la subvention.

Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024.

Le président
Patrick Bédier

A.F.N

L'amicale des AFN et autres conflits se compose de 5 AFN et une veuve.

Le lundi 16 Janvier, l'amicale a tenu son assemblée générale en présence de Mr le Maire et les adjointes suivie du partage de la galette des rois.



La journée champêtre est fixée au mardi 11 Juillet.

Le 6 Mai commémoration du 8 Mai 1945 a été commémorée à Congrier avec les amicales de Brains sur les Marches, La Rouaudière, La Roë, St Aignan sur Roë, St Michel de la Roë, St Erblon, Senonnes accompagnées de la fanfare du Craonnais et des élues de ces communes.



Le 7 Mai

Commémoration à St Michel en présence de Mr Le Maire, les adjointes, conseillers et les enfants ont déposé la gerbe.



Mardi 11 Juillet, Mr le Maire et les deux adjointes se sont joints à nous pour l'apéritif le jour de notre journée champêtre.

Dimanche 10 Septembre était organisé le congrès départemental à Cossé le Vivien où étaient présents 78 drapeaux dont celui de St Michel.

Dimanche 12 novembre, commémoration en présence de Mr Le Maire, le conseil municipal et des habitants.

Merci à tous pour votre participation active et fraternelle aux cérémonies du souvenir qui permettent de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et la patrie.



Le président et toute l'amicale vous souhaitent à tous pour l'année 2024 plein de santé de joie et de bonheur

*Le président,
Robert Gastinel*

Les amis de la danse

Comme chaque année, les groupes de danses country et de salon se retrouvent depuis le 25 septembre et chaque lundi en alternance, c'est en moyenne une vingtaine de personnes par groupe qui se retrouve sur le parquet à Saint Michel de la Roë.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle ainsi que le comité des fêtes.



*Pique-nique des amis de la danse
country*



Le groupe danse country à St Michel



Pique-nique de la danse salon



Le groupe de salon à St Michel

*Les amis de la danse
Jean-Pierre Lemoine*

Ecole publique

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)

LE TRAIT D'UNION

Contact : 02 – 43 – 06 – 95 – 63

ce.05303816@ac-nantes.fr

1. Présentation

Les élèves des communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et une partie de la Rouaudière sont regroupés en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré).

Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 106 élèves répartis en 5 classes.



Mme Le Faou – Mme
Haouisée – Mme Jugé –
Mme Dedelot – Mr
Douillard – Mr Delay
Mme Catrouillet – Mme
Théard – Mme Lejeune –
Mme Denoix-Mandelli



2. Retour sur l'année 2022 – 2023

Outre les apprentissages des savoirs fondamentaux, de nombreux projets ont marqué l'année scolaire 2022 – 2023

Activités sportives à la



Sorties culturelles

Lutte contre le harcèlement scolaire



Intercommunalité

Bibliothèque



Sortie cinéma

Spectacle de Noël



*Inauguration du nouveau de
nom de l'école :
Le Trait d'Union*



Séances natation



Sorties environnementales

Projet musique



*Participation aux
cérémonies de
commémoration*

*Activités sportives en lien avec
les Jeux Olympiques*



*Sortie à la Galerie
sonore d'Angers*



Fête de l'école

Intercommunalité

3. Elections de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année 2023-2024 :

Verger Anthony

Péan Hélène

Loison Nathalie

Lebreton Mélanie

Mangin Stéphanie

Drissi Raphaël

Lancelot Tiphenn

Camino Sonia

Ablin-Hogret Sonia



4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'École. Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Grâce à la mise en place de différentes actions (vente de brioches, de plantations, tombola, organisation d'une soirée dansante, d'un loto en ligne), cette association permet de financer une part importante des sorties et des séjours scolaires

Sans cette association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces projets inoubliables.

Le bureau :

Président et Vice-Président

Sabin Anthony et Ablin-Hogret Sonia

Secrétaire et Secrétaire adjointe

Bérard Brigitte et Briquet Vincent

Trésorière et Trésorier adjoint

Sac Mélanie et Rousseau François

Membres : Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante



Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : amicale.st.aignan@gmail.com

5. A vos agendas

Arbre de Noël : Vendredi 15 décembre 2023

Portes ouvertes de l'école : Samedi matin 17 février 2024

Soirée dansante de l'école : Samedi 23 mars 2024

L'équipe enseignante tient à remercier les Municipalités pour leur participation dans les différents projets de l'école (matériels et pédagogiques) ainsi que les agents communaux pour l'entretien régulier de l'école.

L'École Publique Le Trait d'Union et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2024.

Ecole Sacré Cœur

Ecole Sacré Cœur – 3 rue Charles de Gaulle 53390 St Aignan sur Roë

02 43 06 51 63 – staignansurroe.ecole.sacrecoeur@ddec53.fr

Site Internet : staignansurroe-sacrecoeur.fr

Organisation



Direction : Emmanuelle Gibon

Maternelles : 21 PS MS GS (Elise Meignan)

18 CP-CE1 (Emmanuelle Gibon)

18 CE2-CM (Ophélie Trovalet)

ASH : Hélène Aussage - ASEM : Stéphanie Brault

Portes ouvertes : Vendredi 29 mars 2024 de 17h00 à 19h00

Kermesse de l'école : samedi 29 juin 2024

Notre projet éducatif et pédagogique

- *différencier les activités pour s'adapter au rythme de chacun*
- *développer l'autonomie et favoriser la manipulation à travers ateliers et plateaux d'autonomie*
- *encourager le dialogue et l'entraide, avec les conseils de coopération et les messages clairs*
- *apprendre à s'exprimer devant les autres et à développer son esprit critique*
- *partager des temps forts et des célébrations.*



Intercommunalité

Les projets pour l'année 2022-2023 : « Un métier par mois, un métier pour moi »

- Projet Métiers : en septembre, les enfants ont découvert le métier de meunier en visitant le moulin des Gués, puis celui de boulanger en octobre. A suivre dans l'année : les métiers liés à la sécurité (gendarme, avocat, pompier, moniteur auto-école), à la santé (aide-soignant, médecin, infirmière), aux animaux (apiculteur, vétérinaire, agriculteur) et à la création (écrivain, illustrateur, coiffeur, fleuriste). L'occasion de développer le lien école-familles, en invitant les parents volontaires à venir présenter leur profession !
- Découverte du rugby : en période 1, les enfants à partir du CP ont été initiés à la pratique du rugby par Victor Le Brigand, éducateur sportif à Renazé.
- Sorties culturelles : chaque classe se rendra au cinéma, ainsi qu'à la médiathèque du village. Les enfants assisteront également à un spectacle vivant à Craon ou dans le secteur.
- En octobre, les CE2-CM se sont rendus à la Rincerie pour faire de la voile (CM) ou du VTT (CE2).
- Des cours de danse animés par une enseignante de l'EEA de Craon débiteront en mars.
- Un cycle piscine sera organisé pour les primaires et les GS, ainsi que des rencontres multisports en mai.

Retour en images sur l'année 2022-2023



Thème d'année : L'eau dans tous ses états

Les enfants ont découvert des gestes permettant d'économiser l'eau, à travers un padlet permettant aux familles de partager leurs astuces. Ils ont étudié la faune de la mare au parc du Frêne avec Olivier Duval (Mayenne Nature Environnement), visité la station d'épuration de Saint-Aignan, réalisé des maquettes sur le traitement de l'eau, et fait des expériences sur les changements d'état de l'eau.

Classe de mer

Les élèves de MS-GS-CP et CE1 ont eu la chance de partir en classe découverte à Préfailles (Loire-Atlantique) avec l'école de Senonnes.

Au programme : pêche à pied, laboratoire aquacole, balade sensorielle, landart, découverte du milieu marin, et sensibilisation à la pollution marine.





Sortie à Montjean-sur-Loire

Les CE2-CM quant à eux se sont rendus à Montjean-sur-Loire afin de découvrir la vie des bateliers, et de faire une balade en bateau sur la Loire.

Projet musique

Malo Fontenelle de l'école d'Enseignements Artistiques de Craon a appris aux enfants à chanter plus juste, et à s'écouter davantage. Différents chants ont été présentés lors de la kermesse de l'école pour finaliser ce projet.



Ateliers jardinage

Tout au long de l'année, Cécile Lardeux, maman d'élèves, a organisé et animé des ateliers jardinage pour reflleurir l'école, et apprendre aux enfants à cultiver légumes et fruits de saison dans les carrés potagers fabriqués par les parents de l'école.

Ateliers de Noël

De nombreux parents ont répondu présents pour préparer et animer de petits ateliers sur le thème de Noël.

Au programme : confection de sablés et de roses des sables, fabrication de décorations pour le sapin, chorégraphies dansées, lecture de contes de Noël, et surtout bonne humeur !



L'équipe enseignante & les bureaux APEL OGEC vous souhaitent une belle année 2024 !

Bassin de l'Oudon

Les nouvelles lettres sont arrivées !



JE M'ABONNE **A LA LETTRE DE L'OUDON** Nom _____
publications annuelles **A LA LETTRE DU CHÉRAN** Prénom _____
Je souhaite recevoir une version : Téléphone _____

papier à l'adresse suivante : _____
ou
 numérique à l'adresse suivante : _____ @ _____

Pour valider votre inscription : envoyer ce coupon réponse à l'adresse postale du syndicat ou contacter le syndicat par téléphone ou par mail.

**Restez connectés ! Pour avoir plus d'informations : abonnez-vous à la newsletter !
Suivez-nous sur notre page Facebook : @bassinoudon**

Retrouvez également les premiers numéros en version numérique sur le site internet ou en version papier sur demande au syndicat.

Syndicat du Bassin de l'Oudon, 6 rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou-Bleu

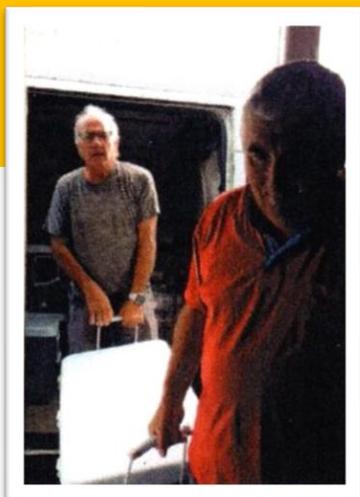
Epicerie Sociale



*L'épicerie sociale
Le pélican*

Recherche des bénévoles pour :

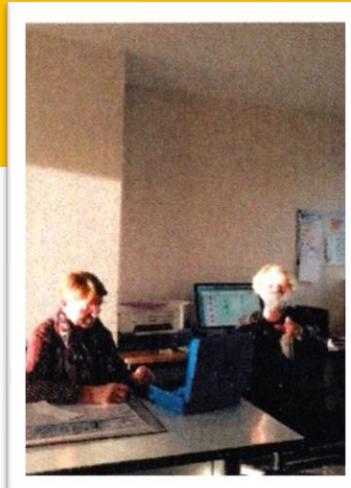
*Transport des
denrées*



*Préparation de
l'espace de vente*



*Enregistrement
et encaissement*



*Ils font déjà partis
de notre équipe de
bénévoles et
n'attendent plus
que vous !*

Pour nous contacter :

 *Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint Aignan sur Roë*

 *02 43 06 54 54 (Noëlle Bilheux, Vice-présidente)*

 *epiceriesocialelepelican@gmail.com*

ADMR



ADMR de Saint Aignan Sur Roë

7 rue Relais des diligences – 53390 Saint-Aignan-Sur-Roë

Tel : 02.43.07.45.94

Courriel : staignan.admr53@wanadoo.fr

Départ de Marie- Jo Gastinel pour d'autres horizons



Mardi 3 octobre 2023, les équipes bénévoles et salariés, ont remercié Mme Gastinel Marie-Jo pour son investissement durant plusieurs années au sein de notre association ADMR de Saint Aignan. Au départ de Madame Cournée, elle a occupé le poste de présidente quelques années, elle a ensuite fait partie de la commission du personnel et elle a également géré la téléassistance. Nous lui souhaitons de profiter au maximum de ses activités futures.



Si vous souhaitez vous investir en tant que bénévole, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à l'ADMR de St Aignan/Roë



100 ans...

Madame Gasnier Marie Noëlle, bénévole, et madame Tual Mauricette, salariée, sont allées fêter les 100 ans de monsieur Peslerbe Jean, l'association lui a offert un panier gourmand. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur !



Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ADMR de Ballots a fusionné avec l'ADMR de St Aignan.

ADMR St Aignan/Roë – 02 43 07 45 94

www.admr53.fr

Alli'Âges

Depuis 2002, l'association Alli'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'Alli'âges et aux subventions obtenues.

Les activités suivantes ont repris :

* Séances de **gymnastique adaptée**, animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU, le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).

* **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon. Coût : 1 € goûter inclus.

* « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre. Ces temps de partage et d'échange ont lieu avec les jeunes du Nulle part ailleurs ou de la MFR de l'Oudon.

* Depuis 2018, des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00. Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Depuis cette année, Alli'âges compte une nouvelle activité. En effet l'association gère dans le quartier de la Poterne à Craon le projet Aide à la Vie Partagée qui a ouvert ses portes au début de l'été et depuis Juin 2023, Sophie Gauvre, animatrice du quartier de la Poterne a pris ses fonctions.

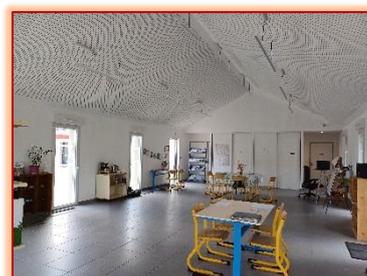
Les 20 pavillons de ce quartier construits spécialement pour nos aînés bénéficient de l'aide du Conseil Départemental et de la Mairie de Craon pour permettre aux habitants volontaires de profiter de la présence d'une animatrice sociale à plein temps. En les accompagnant, elle les aide à rester autonomes, elle construit avec eux une vie de quartier avec ses animations propres (déjeuner partagé, promenades organisées...) et leur permet aussi de continuer de participer à la vie sociale locale en allant par exemple au marché, aux courses de Craon...

Mme Guiouillier Anais,
Co présidente

Mr de Bodard
Co président

* anaisguiouillier@yahoo.fr - Tél. 06.60.82.53.59

* thdebodard@yahoo.fr - Tél. 06.99.49.71.72



L'association Mobilité dans le pays de Craon

L'association Mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010. Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements.

Les bénévoles et les bénéficiaires de l'Association doivent adhérer (droit d'entrée unique de 20 €) et prendre connaissance du règlement de fonctionnement de M.P.C

Les bénéficiaires :

- ✓ Personnes âgées qui ne peuvent pas conduire
- ✓ Personnes qui ne possèdent pas de véhicules ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler
- ✓ Personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule.

Les communes concernées :

Mobilité dans le Pays de Craon a vocation d'accompagnement sur tout le territoire du Pays de Craon.

- ✓ Les horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h sauf jours fériés

Modalités :

À la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 heures avant la course ou le rendez-vous au numéro suivant :

- ✓ Tél : 06.04.49.35.54 portable pour Craon
- ✓ Tél : 07.81.30.83.09 portable pour Cossé



Si l'association permet **aux bénéficiaires de se déplacer pour garder des contacts et renforcer le lien social** quand la conduite devient impossible ; elle permet aussi **aux bénévoles et aux bénéficiaires de se rencontrer et de dialoguer**. Cependant, l'association n'étant pas une entreprise, elle est en droit de refuser certains déplacements :

- ✓ Pas d'entrée, ni de sortie d'hospitalisation (même ambulatoire)
- ✓ Pas de déplacement pour un bénéficiaire hospitalisé en médecine ou long séjour
- ✓ Pas d'accompagnement d'un bénéficiaire dont les déplacements sont compliqués : ces bénéficiaires seront orientés vers la famille (ou amis, voisins) ou vers des professionnels.
- ✓ Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès au bâtiment)

L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition des familles pour les accompagnements en fauteuil, y compris le week-end

Participation :

La participation est de 0,40 € /km pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune, au-delà de trois arrêts il lui sera demandé 1€ par arrêt supplémentaire. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.

Maison départementale de l'autonomie 53

*Au service des personnes âgées,
des personnes en situation en handicap
de leurs familles et de leurs aidants*



Un accompagnement personnalisé vous est proposé par un professionnel, dans l'une des 12 antennes territoriales de l'autonomie ou à votre domicile, pour :

- *évaluer vos besoins ;*
- *vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne : aide à domicile, scolarisation, insertion professionnelle, aménagement du logement ;*

Intercommunalité

- vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations :
(Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale ...);
- vous accompagner pour réaliser votre inscription en établissement pour personnes âgées sur internet (Viatrajectoire).

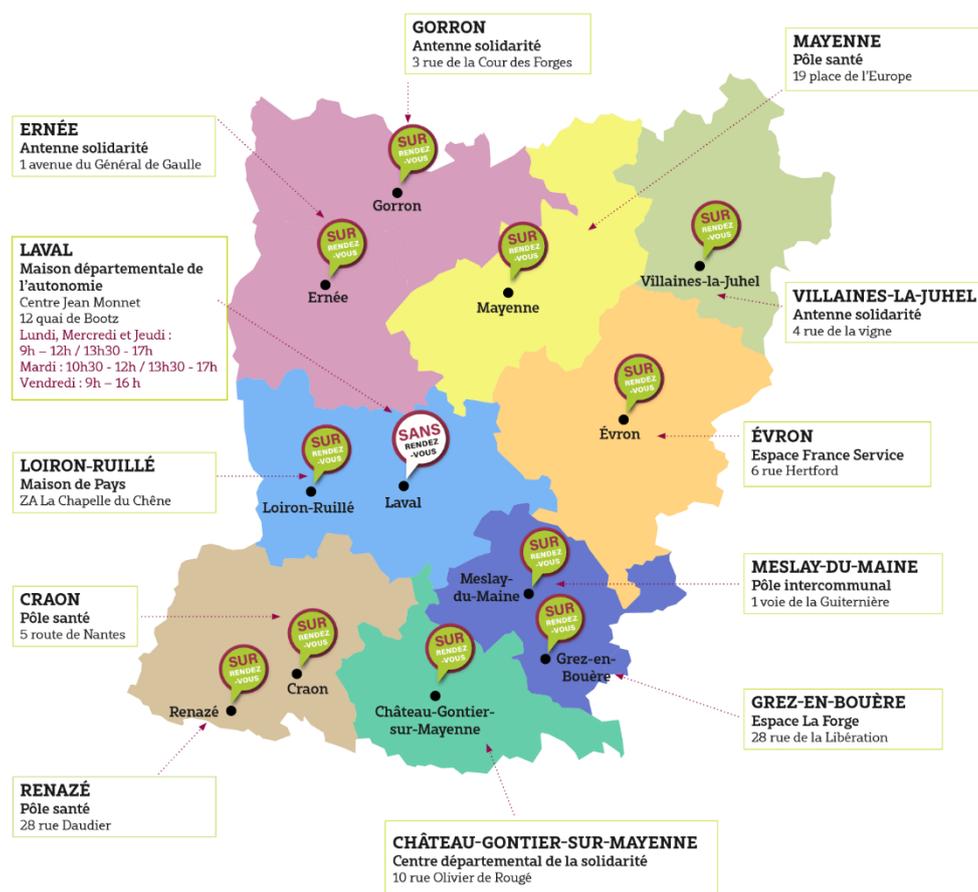
*Créée en 2014, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) regroupe les services personnes âgées et personnes en situation de handicap du Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC).

Les 12 antennes territoriales de l'autonomie

Prendre rendez-vous / Renseignements

Tél : : 02 43 67 75 77

Mail : mda@lamayenne.fr



Accueil sans rendez-vous Laval

*lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
mardi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 16h.*

Espace France, Service du Pays de Craon

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise ou d'une orientation vers le partenaire.

La prise de rendez-vous est recommandée.

France services Craon 29 rue de la Libération 53400 Craon
02 43 09 09 65

franceservices@cias.paysdecraon.fr



Lundi : 9h/12h30 et 14h30/17h

**Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h/12h30 et 13h30/17h**



(Horaires susceptibles d'être modifiés, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplacement)

France services Renazé 33 rue Bourdais 53800 Renazé
02 43 09 32 75

franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr

Lundi, mardi et jeudi : 9h/12h30

Mercredi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Vendredi : 9h/12h30 et 13h30/15h30



France services : le service public au cœur des territoires.

France Adot 53

Le don de moelle osseuse

« Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évolué :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire. En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs hommes avec profils diversifiés sont très recherchés.

- Pour se pré- inscrire : www.donmoelleosseuse.fr



**DON DE
MOELLE OSSEUSE**

**Une idée-cadeau
utile et originale :
la vie.**



France Adot53 – Maison des Associations
17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02.43.90.68.10 (+messagerie)
Courriel: franceadot53@orange.fr

Site: www.france-adot.org

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>

Addiction



Alcool Assistance 53 (ex Croix d'Or)



L'addict,

Personne consommant un produit avec excès (alcool, tabac, jeux, écran etc...) ne pouvant plus s'en passer jusqu'à créer une dépendance, pouvant entraîner des risques de santé, familiaux, professionnels et financiers.

L'addict consomme, l'entourage supporte.



Journée de resocialisation



- ☞ Pêche
- ☞ Pique - nique
- ☞ Promenade

Pour les personnes malades et l'entourage, cette journée permet de recréer des liens entre nous et de partager avec tout le monde.



L'entourage d'une addiction,

Les personnes de l'entourage supportent souvent le déni de la personne malade.

Un malade fait souvent souffrir autour de lui 5 à 7 personnes (famille, conjoint, ami, enfant, collègue etc...), ce qui a pour conséquence des violences physiques, verbales.

Les proches vivent souvent la honte, la culpabilité.

L'entourage ne sait pas tout le temps où s'adresser. Il est possible de se renseigner auprès de votre médecin traitant, addictologues (CSAPA) et d'associations aidant les malades et l'entourage dans la prévention et l'accompagnement ; des lieux d'accueil pour exprimer leur incompréhension.

Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de prendre contact avec Michel Pointeau, responsable des lieux d'accueil de Congrier et de Craon :

Contact : tél : 06.85.11.59.91 - mail : michelpdu53@gmail.com



Notre Territoire



La navette

Pour venir :

Tu peux favoriser le covoiturage ou utiliser le TAD (transport à la demande).



<https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-craon>

Si ce n'est pas possible, nous pouvons venir te chercher uniquement sur réservation.

(le temps de nous organiser car ce sont les animateurs qui font la navette sur les 13 communes)

Inscriptions

et réservations

<https://portail.paysdecraon.fr/login>



Pas de réservation pour l'accueil, mais pour les animations (programme sur le portail famille) pour des raisons d'organisation les réservations sont à faire maximum 2 jours avant l'activité souhaitée (jusqu'à 12H00).

Informations

Mail : animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Tél : 02.52.21.08.57

<http://www.animationjeunesse.com/>

Tarifs

Une cotisation annuelle de 10€ par famille sera facturée. Les activités payantes sont indiquées dans la plaquette, aucun coût supplémentaire ne sera demandé pour l'accueil. Les tarifs ainsi que la cotisation sont modulés selon le quotient familial.



santé
famille
retraite
services



Transport à la demande

Qu'est ce que le transport à la demande ?

C'est un service de transport collectif sur réservation mis en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Nouveau ! en 2023

- ∞ *Une inscription simplifiée par appel téléphonique lors de la première réservation.*
- ∞ *Un fonctionnement du lundi au vendredi et le samedi après-midi 12h45 à 19h, hors jours fériés.*
- ∞ *Un aller-retour par jour avec le choix de l'heure entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h.*
- ∞ *Une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et autocars.*
- ∞ *Une confirmation SMS avec rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.*

Comment trouver le point d'arrêt le plus proche de chez vous ?

Si vous avez 75 ans et plus ou si vous êtes une personne à Mobilité Réduite : prise en charge à votre domicile, dépose au lieu de votre choix.

Si vous avez moins de 75 ans : les trajets sont possibles au départ des communes suivantes : →



Combien ça coûte ?

- ∞ Ticket à l'unité : 2.00 €
- ∞ Carnet de 10 tickets : 17.00 €
- ∞ Gratuit pour les moins de 4 ans et pour les accompagnants d'une personne en situation de handicap.
- ∞ Nouveau : l'abonnement mensuel Aléop (moins de 26 ans à 25 € et plus de 26 ans à 50€) me permet d'utiliser le transport à la demande.

Comment réserver ?

Inscrivez vous en appelant Allo Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés)

Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi avant 16h pour un départ le lundi).

Le véhicule passe vous chercher à l'heure convenue.

Gendarmerie

À l'aube des fêtes de fin d'année il apparaît nécessaire de faire un rappel sur les précautions à prendre lorsque vous vous absentez de votre habitation soit pour aller rejoindre votre famille dans un autre département, voir une autre région, soit pour aller tout simplement faire vos courses :

⇒ Ne laissez pas d'objets pouvant susciter la convoitise en vue (VTT, matériels liés à l'entretien de votre maison, etc...)

⇒ Ne rangez pas vos bijoux, objets précieux et vos liquidités au même endroit (chambres, salles de bain). Variez les caches.

⇒ Ne laissez pas de message sur votre répondeur ou réseaux sociaux indiquant votre absence.

⇒ Vérifiez bien que tous vos ouvrants (portes, fenêtres, baies vitrées, garages, dépendances, etc...) soient bien verrouillés et cela même si vous vous absentez que quelques minutes.

Un cambriolage dure en moyenne moins de 05 minutes !



⇒ Prévenez si possible un voisin de votre absence qui ramassera le courrier également.

⇒ Ne laissez aucun matériel pouvant faciliter une effraction et une intrusion (échelle, outils, etc...)

⇒ N'hésitez pas à aviser aussi la gendarmerie la plus proche de votre lieu de domicile afin de signaler votre absence par l'intermédiaire de l'opération "tranquillité-vacances". Des surveillances seront effectuées près de chez vous.

⇒ En cas de démarchages pour des vérifications quelconques (Compteur EDF -GDF -Internet, etc..) ou travaux faites-vous présenter impérativement une carte professionnelle.

⇒ Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires numéro de CB ou autre par téléphone à une personne inconnue).

En cette période de festivités qui approche à grand pas, il ne faut pas hésiter à redoubler de vigilance et être particulièrement attentifs à tout comportement suspect, à tout véhicule dont la présence est inhabituelle et anormale dans votre quartier ou commune.

Dans ce cas précis, il ne faut pas hésiter à relever le maximum d'éléments d'identification (marque, couleur, signes particuliers, plaque d'immatriculation d'un véhicule ou description physique et vestimentaire d'un individu suspect).

En cas de doutes, nous vous remercions par avance de composer immédiatement le 17 ou le 02.43.06.17.20, afin d'alerter dans les plus brefs délais les services de la Gendarmerie Nationale qui effectueront les vérifications qui s'imposent.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous,

Bien cordialement,

Lieutenant Cédric CHAKI.

Commandant la communauté de brigades de CRAON

Centre d'incendie et de secours Laubrières

Le Centre d'incendie et de Secours (CIS) de Laubrières est ouvert et opérationnel depuis le 28 septembre 2022.

Déjà plus d'un an que les personnels, issus des 3 anciens Centres de Secours de Ballots, Fontaine-Couverte et Cuillé se sont rassemblés dans ce bâtiment, très fonctionnel, flambant neuf, qui a été inauguré officiellement en mars 2023.

L'effectif complet aujourd'hui compte 9 femmes et 23 hommes âgés de 17 à 64 ans. A cet effectif vient s'ajouter 3 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui ont 16 ans et arrivent au terme de leur 4 années de formation et qui pourront rejoindre l'effectif opérationnel du CIS au cours de l'année 2024.

Le Commandement du CIS est composé d'un trinôme avec l'Adjudant-Chef Philippe Le Boulch comme Chef de Centre avec l'Adjudant-Chef Jérémy Paillard et le Sergent-Chef Jérôme Philippot, tous les 2 Adjointes au Chef de Centre.

L'effectif est divisé en 4 équipes d'astreintes qui tournent sur un roulement hebdomadaire.

Le personnel du Centre de Secours est fier d'être Laubertin et de pouvoir être au service des personnes, de biens et de l'environnement des communes de Laubrières, Gastines, Cuillé, Fontaine-Couverte, Ballots, Saint Poix, La Roë et Saint Michel de la Roë.

Cet article est l'occasion de mettre à l'honneur deux personnels dont un qui pourra faire valoir ses droits à la retraite puisque le Sergent Alain Thébault aura effectué plus de 35 années de service au sein des Sapeurs-pompiers de Cuillé et Laubrières. Il aura 59 ans en février prochain. Quant au doyen de l'Effectif, il s'agit de l'Adjudant-Chef Dominique Morin, ancien Chef de Centre du CIS Fontaine-Couverte qui aura 37 ans de service en 2024...

Ces longévités d'engagements sont exceptionnelles et méritent d'être soulignées !

La moyenne d'âge de l'effectif est de 41 ans.

Et la moyenne de la durée d'engagement de l'ensemble du personnel du CIS Laubrières est d'environ 15 ans à comparer avec la moyenne d'engagement nationale d'un peu plus de 11 ans.

Depuis son ouverture, les personnels du CIS Laubrières ont effectués plus de 300 interventions, dont 260 en 2023 avec les 5 engins dont ils disposent, à savoir :

Un véhicule sanitaire type VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), deux engins Incendie type CCR (Camion-Citerne Rural) et CCGC (Camion-Citerne grande Capacité), un VTU et une VLU (deux Véhicules Tous Usages).

Avec ces engins, le CIS Laubrières intervient sur tous types d'interventions courantes, c'est à dire le Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP), les Accidents de la Voie Publique (AVP), les incendies de bâtiments (INC) ou Feux d'Espaces Naturels (FEN) et autres types d'incendie, (les feux de véhicules ou autres), puis quelques Opérations Diverses telles que pollutions diverses, inondations, tronçonnage et bâchages ou balisages...

Intercommunalité

Tous les mois, chaque personnel doit réaliser 4 h de Formation collective de Maintien et Perfectionnement des Acquis (appelé couramment Manœuvre) puis, grâce à la motivation de nos animateurs sportifs, Magali, Jérôme et Jérémie, une séance de sport hebdomadaire est réalisée. Les sportifs du CIS ont déjà fait briller les couleurs de Laubrières sur les podiums départementaux en cross-country, grâce à Jérôme et Gaël ainsi que Léo. Ils ont participé aux épreuves nationales à Reims en mars 2023, puis, en Septembre, l'équipe de Laubrières est également montée sur le podium grâce à ses 8 participants qui ont tous réalisé une performance remarquable pour permettre au CIS Laubrières de terminer 2^{ème} sur la totalité des Centres de Secours de la Mayenne ! Bravo à tous nos sportifs 2023, la famille Philippot en tête avec Jérôme, Noah, et Gaël, puis, Illona, Vanessa, Magali Clément, Loïc, et Léo.

D'autres activités ont eu lieu, telle que la porte ouverte qui a eu lieu le 23 Septembre 2023 a été un grand succès puisque près de 700 personnes sont venues visiter notre Centre de Secours. Tous les ans, au 2^{ème} samedi du mois de décembre, la cérémonie de la Sainte Barbe a lieu au Centre de Secours et permet d'honorer les personnels qui reçoivent des médailles, grades et diplômes...

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions lors de nos passages annuels pour la vente des calendriers ou lorsque vous nous croisez lors d'exercices ou de rencontres dans nos communes d'interventions.

***Tout le personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Laubrières
vous souhaite une très bonne année 2024 !***



***ACH Philippe Le Boulch
Chef de Centre du CIS Laubrières***

Rétrospective 2023



Vœux



Arbres de naissances



À poil ou à plumes



Producteurs de St Michel



Pot au feu



Armistice



Inauguration des éoliennes



CIAS jeunesse



Ecoulement dalle en béton



Repas des Aînés



Installation des guirlandes



Crèche à l'église

Agenda 2024

Quels mois ?	Quels jours ?	Quoi ?	Avec qui ?	Où ?
Janvier	Samedi 13	Vœux du Maire	Mairie	Foyer rural
	Samedi 20	Arbre de naissances	Mairie	Terrain de sport
	Samedi 27	Assemblée générale	Génération Mouvements	Foyer rural
Février	Samedi 17	Portes ouvertes	Amicale laïque	St Aignan
Mars	Samedi 9	Pot au Feu	Génération Mouvements	Foyer rural
	Samedi 23	Soirée dansante	Amicale laïque	St Aignan
	Samedi 29	Portes ouvertes	Ecole sacré cœur	St Aignan
Avril	Samedi 6	Ouverture de la pêche	Comité des fêtes	Plan d'eau communal
Mai	Dimanche 12	Commémoration	AFN	Monument aux Morts
Juin	Samedi 29	Kermesse école	Ecole sacré coeur	St Aignan
Juillet	Samedi 6	Soirée grillade	Comité des fêtes	Terrain de sport
	Dimanche 7	Ouverture du Bar	Mairie	Foyer rural
Novembre	Samedi ?	Repas des Aînés	Mairie	Foyer rural
	Lundi 11	Commémoration	AFN	Monument aux Morts
Décembre	Samedi 6	Montage des illuminations	Comité des fêtes	Bourg

